Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260507-CNE07052609-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 07 mai 2026

Date de convocation :	30 avril 2026	Conseillers en exercice :	23
Date d'affichage :	30 avril 2026	Conseillers présents :	20
		Conseillers votants :	23

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le trente avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, M. Jean-Pierre ZUCCHI, Mme Françoise HEBEL, M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, M. Rémi MATHURIN, Mme Rachelle HILLAIREAU, M. Réda OUKRINE, Mme Patricia TALIO, M. Jean-Marc NOEL, Mme Marie CATREVAUX, Mme Stéphanie LA MANNA, M. Morgan JOANNIC, Mme Camille LE PAGE, M. Jacky NAULIN, Mme Alexandra CONTRATTI.

Étaient absents excusés :
M. Patrick MONNEREAU a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE.
Mme Nathalie BANCEL a donné pouvoir à Mme Annie DRENO.
Mme Lise CRONIER a donné pouvoir à Mme Alexandra CONTRATTI.

Mme Marie CATREVAUX a été élue secrétaire de séance.

- **Renouvellement de la Commission communale des impôts directs - CNE070526-09**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission communale des impôts directs (CCID) de Marzan doit être renouvelée après les élections municipales de mars 2026.

La CCID est composée :
- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants pour les communes de plus de 2 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est celle du mandat municipal.

La commission donne chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Elle participe, depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs, coefficients de localisation).

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur départemental des finances publiques, dans un délai de 2 mois après l'installation de l'organe délibérant de la commune, à partir d'une liste de contribuables proposés, en double, par délibération du Conseil Municipal, soit 32 noms.

Les personnes proposées, âgées de 18 ans au moins, de nationalité française ou ressortissantes d'un Etat membre de l'Union européenne, doivent être inscrites aux rôles des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises).

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260507-CNE07052609-DE

Le Conseil Municipal est invité à proposer une liste de 32 noms parmi lesquels le directeur départemental des finances publiques désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, M. le Maire de Marzan étant président de la commission, propose la liste suivante de 32 noms : Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, M. Jean-Pierre ZUCCHI, Mme Françoise HEBEL, M. Patrick MONNEREAU, M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, M. Rémi MATHURIN, Mme Rachelle HILLAIREAU, M. Réda OUKRINE, Mme Patricia TALIO, M. Jean-Marc NOEL, Mme Nathalie BANCEL, Mme Marie CATREVAUX, Mme Stéphanie LA MANNA, M. Morgan JOANNIC, M. Jacky NAULIN, Mme Alexandra CONTRATTI, Mme Lise CRONIER, Mme Colette BENOIT, M. Rémi TAVERSON, Mme Béatrice CHUTSCH, Mme Danielle SEIGNARD, M. Adrien GERGAUD, Mme Béatrice BEVE, Mme Martine DUSSART, M. Gilbert DRENO, Mme Michelle GUEDAS, Mme Fabienne LELONG, M. Jean-Jacques BENOIT.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 12 mai 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE